



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Ministère de la Transition Numérique et de l'Innovation
Technologique

ROADMAP DU NUMÉRIQUE 2026–2028

40 PROJETS STRUCTURANTS

Sept piliers pour une Côte d'Ivoire
numérique, inclusive et souveraine



POUR MENER À BIEN LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE, LE MINISTÈRE S'APPUIE SUR UNE VISION CLAIRE

La Roadmap du numérique 2026–2028 traduit la Stratégie nationale en 40 projets structurants. Ensemble, ils étendent l'accès au numérique, modernisent les services publics, renforcent les compétences et soutiennent la création de solutions locales, dans un environnement de confiance.

VISION

Moteur de l'émergence d'une Côte d'Ivoire moderne et innovante, en déployant des services publics intelligents, inclusifs, accessibles à tous, et au service d'une économie performante et compétitive.

OBJECTIFS

- Positionner la Côte d'Ivoire comme référence du numérique en Afrique de l'Ouest
- Utiliser le numérique comme levier d'accès aux services essentiels et innovants, de création d'emplois et de croissance économique au bénéfice des usagers
- Construire un environnement numérique de confiance, durable et souverain

MISSIONS

- Concevoir, mettre en œuvre et piloter les politiques et stratégies de développement du numérique afin de transformer l'économie ivoirienne de manière structurelle
- Renforcer la compétitivité du secteur
- Promouvoir l'innovation technologique et l'émergence de champions nationaux
- Garantir un accès inclusif et équitable

VALEURS

« Le numérique comme vecteur de liens dans la société ivoirienne »

Leadership — orienter, inspirer et guider les acteurs du numérique avec vision et responsabilité

Inclusion — créer un environnement où chacun compte

Excellence — cultiver performance, qualité et rigueur

Novateur — innover pour créer de la valeur

Service — servir tout le monde par le numérique

LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE EST ARTICULÉE AUTOUR DE **SEPT PILIERS**

P1	Structuration et développement de la connectivité, de l'accès et de l'accessibilité à l'Internet
P2	Transformation numérique de l'administration pour tous
P3	Développement de l'écosystème de l'innovation technologique
P4	Déploiement d'une IA nationale
P5	Renforcement de la cybersécurité et de la confiance numérique
P6	Développement des compétences numériques
P7	Redynamisation de l'e-commerce et de la transformation postale

UN CADRE STRATÉGIQUE COHÉRENT



Au service du PND 2026-2030 — Plan National de Développement

40

projets

structurants identifiés
pour la roadmap 2026–2028



LES 40 PROJETS EN UN COUP D'ŒIL

P1 - Connectivité, accès et accessibilité

- 01 Adapter le cadre légal et réglementaire et aller vers la régulation de 4e génération
- 02 Étendre la couverture numérique nationale en intégrant les technologies satellitaires
- 03 Favoriser l'accessibilité aux équipements et contenus numériques
- 04 Surveiller et assurer la compétitivité du marché des communications électroniques
- 05 Préparer l'écosystème des communications électroniques aux évolutions technologiques
- 06 Élaborer et mettre en œuvre une politique nationale des infrastructures numériques

P2 - Transformation numérique de l'administration

- 07 Faire adopter un cadre de gouvernance de la transition numérique
- 08 Bâtir et structurer les registres de référence (état civil, foncier, santé, éducation, entreprises)
- 09 Mettre en place la passerelle des paiements électroniques des services administratifs
- 10 Déployer la plateforme d'interopérabilité des systèmes d'information de l'administration
- 11 Digitaliser les services publics à fort impact et mettre en place un indice de maturité digitale
- 12 Numériser et structurer le patrimoine informationnel de l'État
- 13 Développer un point d'accès unique aux services publics numériques
- 14 Équiper l'administration d'outils collaboratifs modernes et d'outils d'optimisation des finances
- 15 Structurer un cadre d'accès des acteurs privés aux opportunités d'affaires du numérique

P3 - Écosystème de l'innovation technologique

- 16 Opérationnaliser le cadre institutionnel et réglementaire (Start-up Act, etc.)
- 17 Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de développement du VITIB
- 18 Engager les acteurs privés autour de l'innovation technologique
- 19 Développer un réseau d'infrastructures régionales et universitaires d'innovation
- 20 Accélérer la mise en œuvre du projet de Cité de l'Innovation et de la Culture
- 21 Accompagner l'écosystème de l'innovation par un cadre de financements adaptés

P4 - Déploiement d'une IA nationale

- 22 Définir et déployer des cas d'usage de l'IA à fort impact pour l'administration, l'économie et les citoyens
- 23 Bâtir les fondations pour le développement de l'intelligence artificielle
- 24 Développer les compétences en intelligence artificielle
- 25 Dynamiser la recherche et soutenir l'innovation avec l'intelligence artificielle
- 26 Mettre en place un cadre éthique et responsable de l'intelligence artificielle

P5 - Cybersécurité et confiance numérique

- 27 Mettre en place les dispositifs de base de sécurisation du cyberspace national
- 28 Renforcer le capital humain en cybersécurité
- 29 Mettre en œuvre un dispositif pour développer la confiance numérique
- 30 Actualiser les cadres légaux et réglementaires face aux nouvelles menaces

P6 - Compétences numériques

- 31 Structurer une chaîne complète de développement des compétences
- 32 Déployer un programme national des compétences numériques d'avenir
- 33 Renforcer le dispositif et les capacités des infrastructures de formation aux compétences numériques
- 34 Mettre en place une plateforme inclusive de formation numérique en ligne
- 35 Mettre en œuvre un programme national d'inclusion numérique
- 36 Développer des partenariats stratégiques pour renforcer les compétences numériques

P7 - E-commerce et transformation postale

- 37 Redynamiser l'activité de La Poste autour de son cœur de métier
- 38 Dynamiser les activités des corridors postaux stratégiques (France, Émirats arabes unis, Chine, etc.)
- 39 Préparer l'opérationnalisation du Groupe La Poste CI
- 40 Mettre en œuvre le plan de restructuration de La Poste CI

STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONNECTIVITÉ, DE L'ACCÈS ET DE L'ACCESSIBILITÉ À L'INTERNET

Démocratiser la connectivité et l'accès aux terminaux · Renforcer les usages pour toute la population · Préserver la souveraineté numérique de l'État

Socle de l'ensemble de la stratégie, ce pilier traite à la fois les dimensions réglementaires, infrastructurelles, économiques et sociales de la connectivité : tous les autres piliers reposent sur sa réussite. **Contribution majeure aux ODD 9, 8 et 16.**

01

Adapter le cadre légal et réglementaire aux évolutions du secteur et aller vers la régulation de 4e génération

Moderniser les textes, le suivi de la couverture et de la qualité de service pour une régulation agile, fondée sur les données et orientée innovation, qui garantit la concurrence et protège les usagers.

Porteur : ARTCI

02

Étendre la couverture numérique nationale en intégrant les technologies satellitaires

Compléter les réseaux terrestres par des solutions satellitaires dans les zones rurales, frontalières et enclavées, pour offrir à chaque citoyen un accès fiable, abordable et résilient.

Porteur : ANSUT

03

Favoriser l'accessibilité aux équipements et contenus numériques

Doter les ménages les plus vulnérables d'équipements adaptés, notamment grâce à un programme de smartphones subventionnés, et développer des contenus numériques utiles et culturellement pertinents.

Porteur : ANSUT

04

Surveiller et assurer la compétitivité du marché des communications électroniques

Mettre en place un observatoire, des outils d'analyse et un baromètre national pour suivre la concurrence et garantir des services accessibles, innovants et de qualité.

Porteur : ARTCI

05

Préparer l'écosystème des communications électroniques aux évolutions technologiques

Organiser la veille et la prospective, et conduire des expérimentations avec les opérateurs, chercheurs et startups pour anticiper les prochaines ruptures technologiques.

Porteur : ARTCI

06

Élaborer et mettre en œuvre une politique nationale des infrastructures numériques

Moderniser et consolider les infrastructures stratégiques de l'État, consolider les centres de données publics et connecter les sites prioritaires, notamment les écoles et les hôpitaux.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ADMINISTRATION POUR TOUS

Gouverner et partager les données · Numériser les services à fort impact · Centraliser l'accès aux services · Connecter les systèmes d'information · Élever la maturité numérique de l'administration

Ce pilier construit une administration plus simple, mieux coordonnée et pilotée par la donnée : des démarches en ligne, des systèmes qui dialoguent entre eux et des services pensés pour les citoyens et les entreprises.

07 Faire adopter un cadre de gouvernance de la transition numérique

Doter le pays d'une gouvernance forte et coordonnée de la transformation numérique, afin de clarifier le pilotage et d'accélérer la modernisation de l'administration.

Porteur : MTNIT

08 Bâtir et structurer les registres de référence (état civil, foncier, santé, éducation, entreprises, etc.)

Structurer les infrastructures publiques numériques prioritaires et les registres de référence, pour disposer de données fiables et mieux organisées au service de l'action publique.

Porteur : SNDI

09 Mettre en place la passerelle des paiements électroniques des services administratifs

Offrir un point d'accès unique, sécurisé et interopérable au paiement de l'ensemble des services publics, par les banques comme par le mobile money, avec une meilleure traçabilité des recettes.

Porteur : SNDI

10 Déployer la plateforme d'interopérabilité des systèmes d'information de l'administration

Permettre aux administrations d'échanger leurs données de manière fluide, sécurisée et automatisée, sans solliciter inutilement les citoyens.

Porteur : SNDI

11 Digitaliser les services publics à fort impact et mettre en place un indice de maturité digitale

Rendre les services prioritaires simples, rapides et entièrement numériques, et piloter la transformation de l'État grâce à un référentiel national de maturité digitale.

Porteur : SNDI

12**Numériser et structurer le patrimoine informationnel de l'État**

Numériser, sécuriser et structurer les archives et documents publics pour en faire un actif stratégique au service de l'administration et de la décision publique.

Porteur : SNDI

13**Développer un point d'accès unique aux services publics numériques pour les usagers**

Réunir l'ensemble des services publics numériques dans une interface unique, personnalisée et sécurisée, accessible en permanence aux citoyens et aux entreprises.

Porteur : SNDI

14**Équiper l'administration d'outils collaboratifs modernes et d'outils d'optimisation des finances**

Déployer un environnement numérique de travail souverain pour une administration collaborative et connectée, une gestion optimisée des ressources et une décision fondée sur l'information.

Porteur : SNDI

15**Structurer un cadre d'accès aux opportunités d'affaires du secteur du numérique aux acteurs du secteur privé**

Programme national de compétitivité des entreprises numériques ivoiriennes : les associer aux opportunités de la transformation du pays et les aider à rayonner sur les marchés régionaux et internationaux.

Porteur : MTNIT

CE QUE LE PILIER CHANGE POUR LES USAGERS**Un seul point d'entrée**

Les démarches publiques en ligne, réunies dans un portail commun.

Moins de pièces à fournir

Les administrations s'échangent les données au lieu de les redemander.

Des paiements simplifiés

Régler les services publics par carte bancaire ou mobile money.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Positionner la Côte d'Ivoire comme hub de l'innovation en Afrique de l'Ouest · Opérationnaliser le cadre réglementaire · Soutenir et financer l'écosystème local · Animer l'écosystème

Produire, attirer et exporter l'innovation : ce pilier donne aux startups et aux entrepreneurs un cadre juridique, des lieux d'innovation sur tout le territoire et des financements adaptés à chaque étape de leur croissance.

16 Opérationnaliser le cadre institutionnel et réglementaire (Start-up Act, etc.)

Rendre pleinement opérationnel le Start-up Act, doter le pays d'une stratégie nationale de l'innovation et instaurer un dialogue permanent entre l'État et les entrepreneurs.

Porteur : MTNIT

17 Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de développement du VITIB

Faire du Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie un hub technologique de référence en Afrique de l'Ouest, accueillant entreprises, startups, chercheurs et investisseurs.

Porteur : VITIB

18 Engager les acteurs privés autour de l'innovation technologique

Faire collaborer entreprises, investisseurs, startups, incubateurs et centres de recherche pour stimuler l'investissement privé et la création de valeur locale.

Porteur : MTNIT

19 Développer un réseau d'infrastructures régionales et universitaires pour booster l'innovation technologique

Créer un réseau national de centres d'innovation et de laboratoires de fabrication couvrant les principales régions et les établissements d'enseignement supérieur.

Porteur : MTNIT

20 Accélérer la mise en œuvre du projet de Cité de l'Innovation et de la Culture

Réunir formation, recherche, entrepreneuriat et création culturelle dans un écosystème intégré, avec un premier campus envisagé à Cocody Danga.

Porteur : MTNIT

21 Accompagner l'écosystème de l'innovation technologique par un cadre de financements adaptés

Mettre en place un système de financement couvrant chaque étape de croissance des startups : accompagnement, incitations aux investisseurs privés et fonds dédié.

Porteur : MTNIT

DÉPLOIEMENT D'UNE IA NATIONALE

Améliorer la productivité des usagers et la compétitivité des secteurs clés · Investir dans les fondations : données, infrastructures, compétences, R&D · Encadrer l'usage par un cadre éthique et des instances de pilotage dédiées

Au-delà de l'adoption, l'ambition est de bâtir un écosystème national complet de l'intelligence artificielle, couvrant toute la chaîne de valeur. **Contribution majeure aux ODD 9, 8 et 4.**

Usages

Fondations

Compétences

Recherche

Éthique

22

Définir et déployer des cas d'usage de l'IA à fort impact pour l'administration, l'économie et les citoyens

Déployer des solutions adaptées aux réalités ivoiriennes pour améliorer concrètement la qualité des services publics, la compétitivité des entreprises et le bien-être des citoyens.

Porteur : MTNIT

23

Bâtir les fondations pour le développement de l'intelligence artificielle

Réunir les données, infrastructures, plateformes et capacités techniques nécessaires à une intelligence artificielle souveraine et compétitive.

Porteur : MTNIT

24

Développer les compétences en intelligence artificielle

Former une masse critique de talents, de chercheurs, de professionnels et de décideurs capables de concevoir, d'utiliser et de gouverner l'IA.

Porteur : MTNIT

25

Dynamiser la recherche et soutenir l'innovation avec l'intelligence artificielle

Structurer un écosystème national de recherche appliquée et d'innovation en IA, producteur de solutions, de startups et d'applications à forte valeur ajoutée.

Porteur : MTNIT

26

Mettre en place un cadre éthique et responsable de l'intelligence artificielle

Garantir une utilisation responsable, transparente et sécurisée de l'IA, conforme aux valeurs nationales, tout en favorisant l'innovation et la confiance numérique.

Porteur : MTNIT

RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DE LA CONFIANCE NUMÉRIQUE

Sécuriser le cyberspace et protéger les infrastructures critiques · Prévenir, détecter et répondre aux cybermenaces · Renforcer la confiance des citoyens et des acteurs économiques · Diffuser une culture de la cybersécurité

Ces quatre projets forment une chaîne de défense cohérente, alignée sur les meilleures pratiques internationales. **Contribution majeure aux ODD 16, 9 et 8.**

Détection

Réponse

Compétences

Confiance

Cadre juridique

27

Mettre en place les dispositifs de base de sécurisation du cyberspace national

Doter le pays d'un socle opérationnel capable de détecter, traiter et suivre les incidents, avec des centres d'opérations et de coordination, et imposer progressivement des exigences de sécurité aux acteurs publics et privés critiques.

Porteur : ANSSI

28

Renforcer le capital humain en cybersécurité

Former une masse critique d'experts, d'auditeurs, de responsables de la sécurité des systèmes d'information, d'enquêteurs et de magistrats, grâce à un centre spécialisé, des masters et des certifications professionnelles.

Porteur : ANSSI

29

Mettre en œuvre un dispositif pour développer la confiance numérique

Installer un environnement national de confiance reposant sur une infrastructure à clés publiques, la signature électronique, un observatoire et un indice de confiance, ainsi qu'une sensibilisation massive des citoyens.

Porteur : ANSSI

30

Actualiser les cadres légaux et réglementaires face aux nouvelles menaces

Préparer la stratégie nationale de cybersécurité 2026–2030 et moderniser les textes face aux menaces émergentes : usages malveillants de l'IA, rançongiciels, hypertrucages, cybercriminalité et atteintes aux données.

Porteur : ANSSI

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Développer un capital humain numérique en masse et en qualité, immédiatement mobilisable · Intensifier la formation aux compétences avancées : IA, données, cybersécurité

De l’alphabétisation numérique des populations à la formation d’experts de haut niveau, ce pilier crée une véritable chaîne nationale de production et de valorisation des compétences.

Contribution majeure aux ODD 4, 8 et 9.

31 Structurer une chaîne complète de développement des compétences numériques

Relier sensibilisation, formation initiale, spécialisation, certification et formation continue dans un système intégré, pour faire du pays un pôle régional de compétences numériques.

Porteur : ESATIC

32 Déployer un programme national des compétences numériques d’avenir

Diffuser largement la maîtrise des technologies émergentes (intelligence artificielle, science des données, automatisation) auprès des citoyens, des entreprises et des administrations.

Porteur : ESATIC

33 Renforcer le dispositif et les capacités des infrastructures de formation aux compétences numériques

Réhabiliter et équiper les établissements, créer des centres régionaux et des laboratoires spécialisés, pour un accès territorialement équilibré à des formations de qualité.

Porteur : ESATIC

34 Mettre en place une plateforme inclusive de formation numérique en ligne

Offrir à tous les citoyens, étudiants, professionnels et agents publics une plateforme nationale unifiée de formation continue, personnalisée et certifiante.

Porteur : ESATIC

35 Mettre en œuvre un programme national d’inclusion numérique

Donner à chacun les compétences et les moyens de tirer profit du numérique, avec une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap.

Porteur : ANSUT

36 Développer des partenariats stratégiques pour renforcer les compétences numériques

Construire un réseau de partenaires académiques, technologiques et industriels, nationaux et internationaux, pour former en continu des talents en numérique, en IA et en cybersécurité.

Porteur : MTNIT

REDYNAMISATION DE L'E-COMMERCE ET DE LA TRANSFORMATION POSTALE

Reconquérir le cœur d'activité pour redresser financièrement La Poste · Diversifier les revenus grâce au numérique et construire La Poste Nouvelle : inclusive, transversale et accessible à tous

Les quatre projets dessinent une trajectoire de transformation en quatre étapes, au service de l'inclusion territoriale et du commerce électronique. **Contribution majeure aux ODD 8, 9 et 16.**

Opérateur postal
traditionnel

Opérateur multiservices

Plateforme logistique,
financière et numérique

Groupe public moderne

37 Redynamiser l'activité de La Poste autour de son cœur de métier

Moderniser la collecte, l'acheminement et la distribution du courrier et des colis, pour offrir des services postaux, financiers et administratifs de proximité sur l'ensemble du territoire.

Porteur : La Poste CI

38 Dynamiser les activités des corridors postaux stratégiques (France, Émirats arabes unis, Chine, etc.)

Renforcer les partenariats logistiques, le transport et le suivi des envois sur les destinations prioritaires, au service des particuliers, de la diaspora et des entreprises.

Porteur : La Poste CI

39 Préparer l'opérationnalisation du Groupe La Poste CI

Définir la gouvernance, le modèle économique et les filiales d'un groupe structuré et diversifié, doté de relais de croissance numériques, logistiques et financiers.

Porteur : La Poste CI

40 Mettre en œuvre le plan de restructuration de La Poste CI

Assainir le modèle économique, transformer l'organisation et moderniser le réseau pour améliorer durablement la qualité de service, l'expérience client et la viabilité financière.

Porteur : La Poste CI

STRUCTURES SOUS TUTELLE ET MISSIONS

La mise en œuvre de la roadmap s'appuie sur les structures placées sous la tutelle du Ministère, interlocutrices naturelles des partenaires.

ANSSI Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information	Sécurité des systèmes d'information de l'État · Protection des infrastructures critiques · Renforcement de la cybersécurité nationale · Prévention et gestion des cybermenaces
ANSUT Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications	Déploiement de la couverture numérique nationale · Réduction des zones blanches et de la fracture numérique
ARTCI Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire	Régulation du secteur des télécommunications et du numérique · Protection des usagers et promotion de la concurrence
AIGF Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques	Planification, attribution et contrôle des fréquences · Garantie de la qualité · Lutte contre les brouillages
EMSP École Multinationale Supérieure des Postes d'Abidjan	Formation des cadres du secteur postal et logistique · Modernisation et digitalisation des services postaux · Intégration régionale
ESATIC École Supérieure Africaine des TIC	Formation de cadres spécialisés (réseaux, télécommunications, régulation, cybersécurité) · Recherche et partenariats dans le domaine des TIC
FJN Fondation Jeunesse Numérique	Inclusion numérique des jeunes · Soutien aux initiatives innovantes · Compétences digitales et entrepreneuriales · Accompagnement des talents
LA POSTE CI Poste de Côte d'Ivoire	Modernisation des services postaux · Développement des services logistiques et financiers numériques
SNDI Société Nationale de Développement Informatique	Développement des systèmes d'information de l'État · Accompagnement de la transformation digitale de l'administration
VITIB Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie	Pôle d'excellence TIC et biotechnologies · Accueil d'entreprises innovantes et de startups · Promotion de l'investissement technologique · Soutien à la recherche

DES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

La roadmap ouvre de nombreuses perspectives de dialogue et de coopération avec les partenaires internationaux, autour de cinq axes principaux.

INFRASTRUCTURES ET EXPERTISE TECHNIQUE

Études, expérimentation et transfert de compétences pour la connectivité, les infrastructures publiques numériques, les données et les plateformes d'intelligence artificielle.

Projets concernés : 02, 06, 08 à 10, 23

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Coopération entre technopoles, incubateurs, entreprises et investisseurs pour accompagner les startups, la recherche appliquée et la valorisation des solutions locales.

Projets concernés : 15 à 21, 25

FORMATION ET RECHERCHE

Programmes conjoints, certifications, formation des formateurs et partenariats entre établissements académiques et acteurs industriels.

Projets concernés : 24, 28, 31 à 36

CONFIANCE ET SÉCURITÉ

Partage d'expertise pour la prévention des incidents, la formation spécialisée, la certification électronique et la gouvernance responsable de l'IA.

Projets concernés : 26 à 30

LOGISTIQUE ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

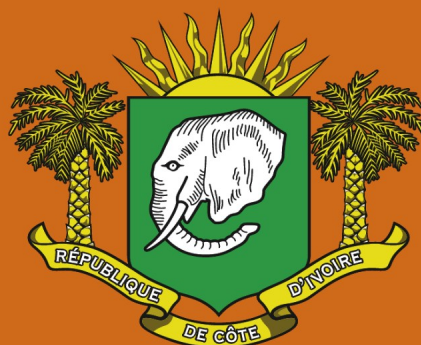
Partenariats opérationnels pour la traçabilité, l'acheminement des colis, le commerce électronique transfrontalier et la modernisation des services postaux.

Projets concernés : 37 à 40

CONSTRUISONS ENSEMBLE

Le Ministère se tient à la disposition de ses partenaires pour approfondir ces pistes et bâtir des coopérations adaptées aux priorités de chaque projet.

www.telecom.gouv.ci



**MINISTÈRE DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE
ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE**

WWW.TELECOM.GOUV.CI